



Sommaire

page 2 : la vie de la commune

page 8 : le mot de l'opposition

page 9 : les brèves du Conseil Municipal

page 10 : les associations

page 12 : vie culturelle et sociale

page 14 : état civil

page 15 : l'école



Il n'y avait pas assez de places assises ce samedi 14 janvier pour la cérémonie des vœux de la mairie. A la centaine prévue, ce sont 50 chaises supplémentaires qui ont été ajoutées, précision étant faite que de nombreuses personnes sont restées debout.

C'est donc un public très nombreux (plus de 150 personnes) qui est venu assister à ce moment de rencontre, de retrouvailles après deux années d'abstinence du fait de la crise sanitaire. Nous avons pu faire la connaissance de nouveaux arrivants sur la commune que nous accueillons chaleureusement et à qui nous souhaitons la bienvenue. C'est donc dans cette belle salle des fêtes entièrement restaurée du sol au plafond (chauffage, isolation, insonorisation, peintures et parquet), sous le regard de deux magnifiques sapins de Noël, que s'est tenue la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. En présence d'élu-e-s invités (Conseil départemental, maires des communes limitrophes), du conseil municipal, du personnel communal, des associations, de deux représentants de la brigade de gendarmerie de Dinan et de la population, une présentation a été faite des réalisations terminées ou en cours ainsi que des projets pour 2023 (salle de restauration scolaire notamment).

Tour à tour, les adjoints et un conseiller délégué ont pris la parole à la suite du maire pour présenter les actions de l'équipe municipale. Les participants ont ensuite été invités à se rapprocher du buffet dressé pour l'occasion avec goût et la volonté farouche de faire plaisir aux administrés. Nous avons voulu que ce moment de partage autour du verre de l'amitié soit exceptionnel après deux années de jeûne. Les petits fours et autres amuse-gueules eurent un succès tel que rien n'est resté sur les nombreux plateaux dressés pour l'occasion. Les discussions et les échanges entre les participants ne cessaient pas. Quelle joie de se retrouver.

La vie c'est des étapes... La plus douce c'est l'amour... La plus dure c'est la séparation... La plus pénible c'est les adieux... La plus belle c'est les retrouvailles

(citation anonyme)

BULLETIN MUNICIPAL

Février/Mars 2023 - N°8

Directeur de publication : Alain Brombin

Rédaction : Associations, équipe enseignante, municipalité de La Vicomté sur Rance

Création & Réalisation : Municipalité

@ Photos : Associations, Ecole, Municipalité, crédit @Canva

Impression : Impri'Media

Publication imprimée sur papier recyclé en 650 exemplaires



Le mot du Maire

Alain Brombin

Madame, Monsieur,

C'est dans une situation nationale et internationale tendue que débute l'année 2023. Les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc. Les collectivités n'étant pas protégées par un « bouclier tarifaire », les factures d'énergie (fioul, gaz et électricité) explosent et mettent en grande difficulté tous les budgets communaux.

Il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique. Le monde change et nous sommes à un moment charnière de notre société. Nous devons faire face aux changements climatiques notamment en adoptant une nouvelle façon de consommer ou de nous déplacer.

Dans ce contexte difficile, nous ressentons chez nos concitoyens de l'irritation, de l'agacement et une perte de confiance. Cet état d'esprit se généralise partout dans le pays et ici même à la Vicomté sur Rance. Ceci favorise l'individualisme et le repli sur soi. Cela nous oblige, élus municipaux, à être encore plus présents et attentionnés pour préserver notre qualité de vie. Les élus sauront prendre leurs responsabilités mais j'invite les Vicomtoises et Vicomtois à faire preuve de solidarité comme ils l'ont fait lors de la crise sanitaire.

Plus que jamais, j'en appelle à la responsabilité de chacun. Comme dans vos domiciles, nos bâtiments publics doivent être utilisés en adoptant une attitude responsable. Que ce soit dans le cadre sportif, associatif, administratif, ils doivent faire l'objet d'une utilisation économe de l'éclairage et du chauffage.

Engagés dans un projet ambitieux pour notre village, cette situation ne doit pas retarder les réalisations à venir. Je pense notamment à la construction de la salle de restauration scolaire. Nos exigences paysagères et environnementales, la rénovation des espaces publics sont une priorité constante. Notre commune est en mouvement, elle évolue, elle se transforme pour offrir la meilleure qualité de vie possible à toutes les Vicomtoises et tous les Vicomtois, quels que soient l'âge et la situation de famille.

Vous contribuez à ces évolutions. Je veux remercier celles et ceux qui œuvrent pour nos concitoyens, agents de la collectivité, forces de sécurité et de secours, les bénévoles associatifs, le corps enseignant. Par leurs actions, ils aident à surmonter toutes les difficultés du quotidien.

Je remercie également l'équipe municipale qui m'entoure avec responsabilité, engagement et efficacité.

Très bonne année à toutes et à tous. Ensemble donnons un sens à nos projets.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Un marché en expansion

Le 8 décembre dernier, le petit marché de la Vicomté sur Rance accueillait un nouvel arrivant. Il s'agit d'une petite rôtisserie ambulante "**JESS'Y Rôtisserie**" qui vous propose des produits traditionnels pour ce type de commerce mobile (poulets fermiers label rouge, jambonneaux, travers de porc et pommes de terre sautées aux oignons).

Vous pouvez joindre Jessy au 07 86 92 15 79.

Le même mois, c'est une nouvelle arrivante qui vient elle aussi grossir les rangs de nos marchands habituels. En effet, **Kristell LEGOUX**, agricultrice, s'est lancée dans la vente et la production de différents produits locaux (fromages et autre) : 06 68 76 84 12.

Nous souhaitons la bienvenue à Jessy et à Kristell qui viennent renforcer l'équipe de nos quatre autres commerçants (le primeur fruits et légumes, le poissonnier, les délices d'en rillettes, les escargots de Thierry) qui chaque jeudi matin permettent à nos habitants, ainsi qu'à d'autres extérieurs, de profiter d'une offre de produits divers. Ce petit marché accroît régulièrement ces capacités. Pour assurer sa pérennité dans le temps et soutenir les commerçants, venez les rencontrer et tester leurs produits.



Toujours sur la place du marché, vous pouvez trouver du pain fabriqué par **Sébastien Gaillard**, artisan boulanger à Pleslin Trigavou. Il assure l'approvisionnement du distributeur deux fois par jour, le matin et en milieu d'après-midi, et ce, tous les jours sauf le mercredi. Le distributeur contient jusqu'à 70 baguettes. Il est conçu par la société MaBaguette et permet de conserver le pain de façon optimale, grâce au contrôle de l'hygrométrie et de la température. Les clients trouveront des baguettes tradition vendues au prix d'1,15 €. Ils peuvent payer en espèces, l'appareil rend la monnaie, ou par carte bancaire sans contact.

Projet de salle de restauration

Notre commune compte dorénavant 1113 habitants (recensement INSEE 2020). A ce jour, 102 enfants sont scolarisés et 85 d'entre eux en moyenne déjeunent à la cantine scolaire. Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, la nouvelle majorité municipale a pris la décision de contractualiser avec la municipalité de Plouër sur Rance. Le contenu des repas et la philosophie qui anime le responsable de la cuisine centrale correspondaient à ce que nous recherchions pour les enfants. Ainsi, les menus sont composés à près de 45 % de produits bio et issus de circuits courts en privilégiant donc les producteurs locaux qu'il s'agisse des maraîchers, des éleveurs ou producteurs divers de fromage, laitage, fruits, etc... Des animations pédagogiques sur le « mieux manger » et le mieux « consommer » sont proposées aux enfants ainsi que des repas à thème (par région ou pays par exemple). Une attention particulière est portée également sur la problématique du gaspillage et des déchets. Tout cela sera presque parfait lorsque les enfants et le personnel pourront disposer d'une véritable salle de restauration digne de ce nom.

C'est en effet une partie de la salle des fêtes qui est aujourd'hui occupée par ce moment important pour les enfants.

Ces derniers doivent emprunter la voie publique pour se rendre de l'école à la salle des fêtes accolée à la mairie. Ce n'est absolument pas satisfaisant en termes de sécurité d'autant que la circulation est importante dans cette période de la journée. Le fait que cette partie de la salle des fêtes soit occupée quatre jours par semaine, est handicapant pour la mairie dans la mesure où cet espace n'est pas utilisable pour d'autres activités sportives ou culturelles notamment.

De plus, cela nécessite régulièrement de la manutention afin de libérer la dite partie de cette salle des tables, chaises et divers matériels indispensables au fonctionnement de la cantine. Le fait que nous ayons constaté l'inscription de 10 enfants supplémentaires depuis le changement de prestataire et une augmentation de la population nécessite que nous anticipions pour l'avenir de notre école publique et des conditions d'accueil des enfants.

C'est pourquoi, l'équipe municipale majoritaire avait inscrit dans son programme la construction d'un bâtiment neuf dédié à la restauration des enfants au sein même du terrain sur lequel se trouve l'école communale. Ce projet est structurant pour notre village et son futur. Cette construction sera écoresponsable, en ossature bois et disposera de panneaux photovoltaïques.

Travaux et aménagements

La réflexion relative à la sécurité routière se poursuivra en 2023. C'est un sujet de préoccupation permanent de l'équipe municipale.

Nous savons que cela suscite de l'impatience parmi la population et nous le comprenons. Notre commune, qui voit sa population progresser de 89 habitants pour atteindre 1113 personnes au dernier recensement de 2020, assiste également à un accroissement important de véhicules.

Le lotissement de la Motte est pratiquement terminé et les 8 logements sociaux viennent d'être attribués. Les travaux de voirie dans plusieurs secteurs du village sont achevés, les liaisons douces également et ceci modifie considérablement la circulation sur l'espace public.

Dans ce contexte, il est essentiel pour le bien-être et la sécurité de tous d'avoir une vision globale sur les projets afin d'assurer une cohérence en termes d'infrastructures et de signalisation.

Un groupe de travail, constitué d'élu-e-s et d'habitants, travaille en ce sens. Il a pris du retard pour diverses raisons. Il faut également avoir en tête que cette problématique de la sécurité routière est encadrée étroitement par une réglementation pointue et contraignante. Cela s'explique étant donné les conséquences que cela engendre pour les usagers.

Ainsi, des solutions qui nous semblent évidentes au premier abord, ne le sont pas du tout quand elles passent au crible de la législation. Nous ne sommes pas des experts en tout.

Des travaux ont été engagés ou sont en cours : recensement et réfection de voiries (la haut ...), inventaire de panneaux de signalisation pour un achat groupé, peintures au sol réalisées, acquisition d'un radar pédagogique. Des devis sont en cours pour d'autres secteurs et travaux.

La réflexion porte aussi bien sur les liaisons douces que sur le respect des limitations de vitesse. Ceci en lien étroit avec la nécessité de revisiter en profondeur la signalisation sur l'ensemble de la commune.

Il faudra encore du temps pour aboutir et que des projets structurants voient le jour notamment sur les axes principaux. Oui, la patience, même si elle a ses limites, doit encore être de mise. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.



Panneaux photovoltaïques

Comme vous le savez, la commune a décidé de contribuer, à son niveau, à la transition énergétique. C'est ainsi, qu'accompagnée par les centrales villageoises (1), des panneaux photovoltaïques vont être installés très prochainement sur l'un des deux bâtiments du service technique communal. Il a également été décidé d'en apposer sur le toit de la future salle de restauration scolaire. Il s'agit pour la mairie de montrer l'exemple et d'inviter la population à s'investir dans une démarche citoyenne telle que définie dans la philosophie des Centrales Villageoises. Une réunion publique avait été organisée dans la commune au cours de l'année 2022 sur ce sujet crucial. Une nouvelle rencontre avec la population vicomtoise aura lieu le :



Mardi 4 avril à 18h30 - Salle des Fêtes
Réunion publique relative à la
Transition énergétique

(1) Les Centrales Villageoises, sans but lucratif, sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités, associations et entreprises locales. Les projets qui sont développés respectent le paysage et le patrimoine.

Urbanisme 2022

Liste des permis de construire déposé - validés

2 Permis de construire ont été déposés et validés au cours de l'année.

- En juin : Maison individuelle, route de Lyvet LOISEL Samantha et GASTBOIS Corentin
- En novembre : Restaurant scolaire - Rue de la mairie attenante à l'école publique Tiphaine Ragueneil Commune de la Vicomté sur Rance

72 demandes préalables de travaux ont également été déposées dont 14 abris de jardin et serres, 8 carports et vérandas, 21 clôtures, 4 piscines, 14 changements d'huissieries et de modifications de façade, 3 poses de panneaux photovoltaïques, etc...

Tous les documents d'urbanisme sont consultables en mairie après validation par le Maire.



Campagne de lutte contre le frelon asiatique



Mardi 28 février, 72 personnes ont participé à la conférence sur le thème des frelons asiatiques. La soirée fut animée par Madame Alexandra LECONTE, agente de Dinan Agglomération, et Monsieur Christian Guespin, président du Groupement de défense sanitaire des abeilles des Côtes-d'Armor.



Le frelon asiatique est un insecte invasif et destructeur qui continue de faire son nid sur le territoire costarmoricain. Les chiffres en témoignent : « En 2022, la pression frelon est 2,5 fois supérieure à celle de 2018 », souligne Christian Guespin. Simple exemple : 518 nids ont été détruits en 2018 sur le territoire de Dinan Agglomération ; en 2022, ce nombre est passé à 1 260.

Ceci représente, au delà des conséquences néfastes, sur l'environnement et la biodiversité, un coût pour la collectivité puisque 125 000 euros ont été consacrés par Dinan Agglomération à la lutte contre ce fléau.

La seule action valable à long terme réside dans la prévention et donc dans le piégeage des "fondatrices" (les femelles fécondées).

Nous remercions pour l'occasion les 62 volontaires piégeurs qui se sont inscrits pour cette première campagne de piège.

Nous les saluons chaleureusement pour cet engagement citoyen.

Un premier bilan d'étape sera effectué avant la période estivale. Il sera fait appel à de nouveaux volontaires dès l'an prochain afin d'étoffer le réseau des piégeurs.

Notre commune vient ainsi s'ajouter aux 27 autres municipalités de Dinan agglomération qui s'inscrivent dans cette démarche.

Une convention de partenariat a également été signée avec le Groupement de défense sanitaire des abeilles des Côtes-d'Armor pour un accompagnement afin de mettre en œuvre une dynamique de piégeage dans le respect des normes sanitaires et la prévention de la biodiversité.

Il s'agit en effet de sauvegarder les autres espèces et donc d'opérer dans la mesure des possibilités actuelles un piégeage sélectif maximum.



Une espèce exotique envahissante

Originnaire d'Asie, le frelon *Vespa velutina nigrithorax* a été introduit en France de manière accidentelle au début des années 2000. Il a été formellement identifié pour la première fois dans le Lot-et-Garonne en 2004. Cette espèce est dotée de capacités d'expansion exceptionnelles puisqu'en une dizaine d'années, elle a colonisé la quasi-totalité du territoire métropolitain et en 15 ans, elle a été répertoriée dans 9 autres États européens.

Campagne d'élagage des arbres : une obligation légale et une nécessité pour le déploiement de la fibre optique

Cette période de l'année est propice à l'élagage des plantations qui bordent les propriétés de chacun. Pour rappel, chaque propriétaire de parcelle est tenu de procéder à l'élagage de ses arbres en bordure des routes. D'une part, un bon élagage permet à nos routes de sécher plus rapidement, ce qui évite qu'elles ne se détériorent prématurément. D'autre part, le long de ces routes, se trouvent les poteaux et câbles téléphoniques appartenant à ORANGE.

A partir de l'année prochaine, sur notre commune, aura lieu l'étude puis la construction du réseau de fibre optique déployé par MEGALIS Bretagne. Contrairement à une idée reçue, la fibre optique ne sera pas posée en souterrain de manière systématique (coût trop important). Elle sera posée en utilisant les infrastructures existantes.

En d'autres termes, là où les câbles téléphoniques actuels sont sur des poteaux, la fibre le sera également. C'est pourquoi, nous demandons à tous les propriétaires de procéder à l'élagage des arbres si des lignes téléphoniques longent leur terrain.

Cela évitera des pannes sur les câbles existants et permettra la construction du réseau de fibre optique attendue par nombre de Pleudihennais.

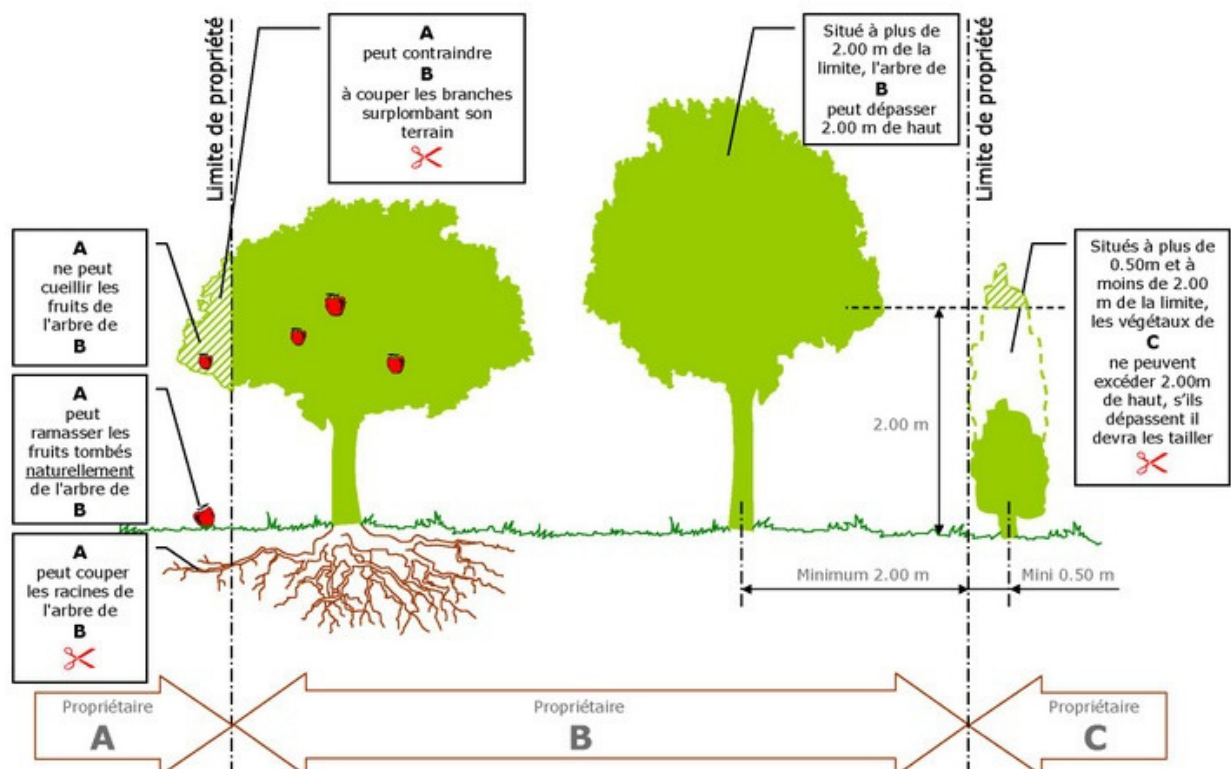
Faisons en sorte que ce déploiement se fasse dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, et de manière générale, nous vous recommandons de procéder à un élagage régulier des plantations proches du réseau téléphonique qui se trouve à proximité votre propriété, afin de vous prémunir contre toute dégradation involontaire du réseau qui pourrait vous être reprochée.

En effet, l'article L65 du code des postes et télécommunications électroniques punit d'une amende de 1.500 euros, toute dégradation du réseau téléphonique, que celle-ci soit volontaire ou non, et qui pourrait par exemple trouver sa cause dans l'absence de l'élagage des arbres proches des lignes téléphoniques.

L'illustration ci-dessous vous indique vos obligations en matière d'élagage à proximité des réseaux téléphoniques. En cas de difficultés pour réaliser ces travaux, vous pouvez vous rapprocher de la mairie afin de trouver des solutions à ces problèmes.

Enfin, il convient de rappeler à tous les propriétaires qu'ils sont tenus de procéder à l'entretien régulier de leurs terrains, notamment au niveau de leurs plantations et que ces dernières ne doivent pas gêner leurs voisins (article 673 du code civil).



Bilan d'étape : suppression des sacs jaunes



En 2022, notre commune a répondu positivement à une demande de Dinan Agglomération d'expérimenter la suppression des sacs jaunes, source d'envol de déchets et de pollution visuelle dont se plaignent de nombreux administrés.

Les sacs jaunes ont été remplacés par des colonnes d'apport volontaire. Ce nouveau système de collecte a débuté au mois de septembre de l'année dernière. Nous tenons à remercier l'ensemble de la population qui a joué pleinement "le jeu" de cette expérimentation.

En effet, un premier bilan (1) a été réalisé par le service "collecte" des déchets et celui-ci s'avère positif. Il s'agit de comparer les quantités avant et après le changement afin de déterminer si les habitants ont modifié leurs habitudes de tri. Les sacs jaunes étaient collectés une fois tous les 15 jours. La collecte des colonnes d'apport volontaire se fait une fois par semaine.

Les circuits de collecte recouvrent plusieurs communes. Pour avoir les données pour une seule commune, le service Déchets doit organiser un ramassage spécifique sur le périmètre souhaité (opération ponctuelle).

Concernant la commune de la Vicomté sur Rance, ces tournées spéciales ont été organisées en avril / mai 2022 pour la période « sacs jaunes » et entre novembre 2022 et janvier 2023 pour la période « apport volontaire ».

Les quantités de collecte sélective s'avèrent stables : sur un mois, la quantité de déchets triés par les habitants de la Vicomté sur Rance est la même quelle que soit la collecte.

La qualité du tri est essentielle pour assurer une deuxième vie aux emballages papiers et pour assurer l'équilibre budgétaire du service de collecte.

Pour connaître la qualité du tri des habitants, une petite partie des déchets est isolée (échantillon), puis chaque type de déchets que contient l'échantillon est pesé. On obtient ainsi les proportions respectives de métaux, de plastiques, de papier cartons, et d'erreurs de tri.



Le premier échantillon prélevé sur le contenu des colonnes d'apport volontaire montre une composition comparable aux contenus des sacs jaunes, mais avec des erreurs de tri moins importantes : 8 % seulement des déchets sont des refus (« échantillon propre sans odeur, emballages imbriqués, masques jetables »).

Le second échantillon est de composition similaire, et avec un nombre d'erreurs de tri encore plus faible (1,5 %). Ce résultat est habituel pour l'agglomération : la qualité du tri est meilleure en apport volontaire qu'en sac jaune. Dans le même temps, les quantités d'ordures ménagères s'avèrent stables, voire même en baisse. Les résultats corroborent l'idée que les habitants ont continué à trier les emballages papiers.

Il s'agit de nous responsabiliser collectivement et changer nos habitudes, ce qui n'est simple pour personne mais s'avère indispensable. La tri et la réduction des déchets permet d'économiser des matières premières épuisables et précieuses, de limiter les impacts sur l'environnement et sur le climat et, au niveau local, d'avoir moins recours à l'incinération ou au stockage de déchets, de maîtriser les coûts liés à la gestion de ces déchets (collecte, recyclage, ...).

La décision de supprimer ou pas les sacs jaunes, pour l'ensemble de Dinan Agglomération, sera prise prochainement lors d'un conseil communautaire dans lequel siègent 97 conseillers qui représentent 65 communes pour un peu plus de 100000 habitants.

(1) Document complet disponible sur le site internet de la commune ou en support papier pour une lecture en mairie

Nouvelle permanence à l'Espace numérique

L'Espace numérique – annexe de la Bibliothèque communale – étend ses horaires d'ouverture au public avec une nouvelle permanence !

Les mardis matins de 10 à 11 h, Nicolas , bénévole passionné des ordinateurs, sera présent pour mettre au service de ses concitoyens ses connaissances en informatique.

Services proposés :

- Apprendre à vous servir de votre smartphone, de votre tablette ou de votre ordinateur
- Petits dépannages matériels de premier niveau : installation et/ou mise à jour des logiciels, problèmes de connexion avec des périphériques (imprimantes, disques durs externes...), etc.

Habilitation Aidant Connect pour notre commune

En décembre dernier, notre Conseillère numérique France Services a suivi la formation "Aidant Connect" afin de proposer ce service aux habitants rencontrant des difficultés avec les démarches administratives en ligne.

Aidant Connect est un outil qui permet à notre conseillère numérique de réaliser des démarches administratives à la place des usagers dans un cadre juridiquement sécurisé.



Nicolas en quelques mots



Nicolas s'est installé avec sa famille à La Vicomté en 2011. Conscient de l'importance du numérique dans la vie quotidienne, il souhaite rendre service à ses concitoyens en mettant à leur disposition ses compétences et connaissances en informatique.



Cette permanence vient en complément des rendez-vous avec notre Conseillère numérique Mercredis de 16h à 20h, jeudis de 10 à 12h

Contact : Nohemy Adrian
e-mail : nohemy.adrian@conseiller-numerique.fr
p. 07 88 54 26 14

Notre commune a donc reçue l'habilitation pour utiliser cet outil mis en place par l'État.



Aidants Connect est un service public numérique gratuit pour les structures habilitées.

Ce service est mis à disposition et opéré par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et soutenu par la DINUM (Direction Interministérielle du Numérique).

le mot des élus de l'opposition

Nous sommes heureux que la salle de restauration puisse ouvrir en 2024 !

Guerre et Canicule ont perturbé notre quotidien et nos habitudes de consommation.

L'eau est un de ces enjeux : mise en valeur de nos fontaines par exemple ! L'énergie en est une autre.

Nos vœux :

- Notre commune possède un atout majeur et rare dans son centre bourg : un grand espace en devenir ; Launay-Jannaie avec sa zone humide et son terrain des sports ; jardins partagés, espace intergénérationnel avec agrès sportifs, promenades sécurisées pour nos aînés, aménagement d'une piste autour du multi sport pour notre école, etc. le tout en milieu naturel boisé !
- Respectons nos 30 kms/h, et le partage des voies ; poursuite de nos travaux en commission pour le réaménagement du centre Bourg ; axe principal, rue de la source, rue du Clos du Chatelier afin de faciliter l'accès aux vélos, piétons et répondre aux problématiques de l'accès sécurisé à notre école.
- La réalisation du projet « liaison douce entre notre bourg et Pleudihen sur Rance »
- La sécurisation de notre départementale « route de Lyvet ».
- L'installation d'un panneau d'information électronique dans la rue principale permettrait une meilleure communication avec la population et notamment en cas de risque majeur.
- La mise en place de permanences des élus (Maire et Adjoints) permettrait d'améliorer la proximité Elus et administrés.

Les Elus de la liste Construisons notre Futur

Dinan Agglomération - Rapport d'activités 2021

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Dinan Agglomération a adressé son rapport d'activités 2021 et que Monsieur Arnaud LECUYER, Président de Dinan Agglomération vient présenter ce rapport au Conseil Municipal.

Depuis la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, les collectivités territoriales et leurs groupements de plus de 50 000 habitants doivent produire chaque année un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de leur collectivité, les politiques qu'elles mènent sur leur territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus ».

La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable, en tenant compte des enjeux locaux du territoire.

L'élaboration de ce rapport est donc l'occasion de prendre du recul sur les politiques et actions menées par Dinan Agglomération, en regardant ce qui est positif, d'une part, et ce qui pourrait être amélioré, d'autre part.

Cette analyse est réalisée au regard du cadre de référence national, qui regroupe les ambitions de développement durable en 5 finalités essentielles, permettant d'appréhender les cohérences et transversalités recherchées dans les projets :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Les dynamiques de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Arnaud LECUYER, Président de Dinan Agglomération, prend acte du rapport d'activités 2021 de Dinan Agglomération et l'adopte à l'unanimité des membres présents.

Election d'un adjoint au Maire et désignation d'un Conseiller Municipal délégué

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la démission en date du 07 septembre 2022 de Madame PENHOAT Cyriane, élue sur la liste « Avenir », et quatrième adjointe au Maire, il souhaite élire, parmi les membres du Conseil Municipal, un nouvel adjoint délégué à la Culture et de désigner un conseiller municipal délégué à la Culture.

Monsieur le Maire précise que dans l'article L.2122-7-2 du code général des collectivités territoriales des communes de plus de 1000 habitants, stipule « qu'un adjoint démissionnaire ne peut être remplacé que par un candidat du même sexe de manière à garantir le maintien de la parité parmi les adjoints au Maire ».

A l'unanimité des membres du Conseil Municipal présents et représentés, Madame LOURADOUR-DURAND Gisèle est élue 4ème adjointe déléguée à la Culture.

Monsieur RAULT Didier est, quant à lui, désigné conseiller municipal délégué à la Culture et au patrimoine.

Le Conseil Municipal prend donc acte de l'installation de Madame LOURADOUR-DURAND Gisèle en qualité de 4ème adjointe déléguée à la Culture et Monsieur RAULT Didier est nommé conseiller municipal délégué à la Culture et au patrimoine.

Intégration des voiries communales nouvelles dans la voirie communale

La longueur de la voirie communale, élément de calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par l'Etat aux communes, doit faire l'objet d'une délibération pour son classement ou son déclassement. La voirie communale, d'une longueur (au mètre linéaire) de 12 573 ml, délibérée par le Conseil Municipal du 9 octobre 2019 (délib n°80/2019) doit être augmentée par la voie créée dans le lotissement La Motte d'une longueur de 560 ml et par la liaison douce de 1130 ml créée en bordure de la route de Lyvet. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote pour ce recensement de nouvelle voirie.

Rapport de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés en 2021

En vertu de l'article L.2224-17 du Code général des collectivités territoriales, il revient au Président de l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) compétent de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de gestion des déchets, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce RPQS a un double objectif : d'une part, rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ; et d'autre part, de permettre l'information des usagers sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les usagers des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Considérant que l'élaboration du rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets a pour objectif de renforcer la transparence et l'information dans la gestion des services aux usagers, le Conseil Municipal, prend acte de la présentation du rapport.

Convention de bénévolat entre la commune et un vicomtois.

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique, il envisage de faire appel pour assurer le bon fonctionnement du service, notamment, à un bénévole (1) afin d'intervenir dans l'école publique de la Vicomté sur Rance. Monsieur le Maire rappelle que l'établissement d'une convention est nécessaire dans le cadre du recours au bénévolat. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le recours au bénévolat, valide le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

(1) Il s'agit de Nicolas (cf. page 8 : nouvelle permanence espace numérique)

les associations

ASCV



L'Ascv a organisé sa traditionnelle galette des rois le jeudi 19 janvier après une pause sanitaire au grand plaisir des nombreux adhérents présents. L'Assemblée Générale s'est tenue le mercredi 8 février avec la présence de nombreux adhérents.

L'ASCV compte 110 adhésions, et propose 4 activités : Yoga, le lundi soir, à 19h30; Cardio, le mardi soir, à 20 h, Gym douce, le mercredi matin, à 11h, Gym attitude/pilates, le jeudi soir, à 20 h... Et la nouveauté : le street jazz, le mercredi soir, à 19h30.

Cette nouvelle discipline est de la danse modern jazz avec des mouvements hip hop ; n'hésitez pas à venir la découvrir !

Laurence Sagean, trésorière depuis 22 ans, a laissé sa place à Cécile Pradeau qui est trésorière adjointe depuis plusieurs années. Plusieurs adhérents présents ont rejoint le bureau.

Le mot du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes remercie très chaleureusement toutes les Vicomtoises et tous les Vicomtois pour leur participation aux différentes animations de l'année écoulée.

Pour cette nouvelle année nous souhaitons partager avec vous de nombreux autres moments de convivialité.

A très vite pour créer de nouveaux souvenirs fantastiques tout au long de cette année.

Amicale Laïque

De belles actions ont eu lieu en fin d'année avec une vente de sapins, de chocolats, de boules de Noël, de calendriers, mais aussi des dons de jouets au profit des restos du cœuret en Janvier dernier une vente de galettes des rois.

Le Bureau se mobilise et un tout grand Merci aux parents et proches des enfants qui répondent favorablement à nos ventes.

Surtout en cette période d'inflation, nous les remercions chaleureusement de contribuer au financement des voyages, et besoins de l'école !

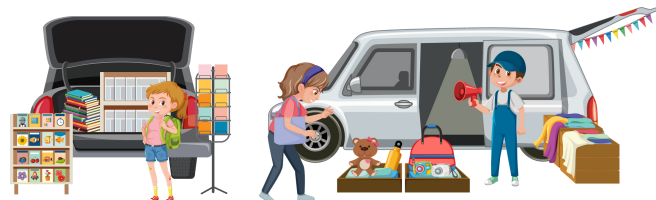
Par ailleurs, d'autres ventes seront présentées dans l'année comme une vente de saucissons et de fromages, ou bien de gavottes.

En cette rentrée, le bureau est en effervescence pour la préparation de notre vide grenier qui aura lieu le 30 AVRIL Prochain au Stade de foot de la Vicomté sur Rance. Le vide grenier l'année dernière a été un franc succès, nous espérons faire mieux encore cette année !! Et comptons sur les habitants de la Vicomté pour répondre présents !

Et puis nous préparons activement la kermesse de l'école qui aura lieu le Dimanche 25 Juin 2023, des nouveautés sont prévues pour faire plaisir aux enfants.

Le nouveau Bureau est composé de membres dynamiques, avec des idées innovantes et un engagement sans faille au service de l'école Tiphaine RagueneL.

VIDE GRENIER



On donne rendez vous aux Vicomtoises et aux Vicomtois le Dimanche 30 Avril 2023.

Vous pourrez réserver votre emplacement à partir du 01 Mars.

**Par email : amicalelaiquelavicomte@gmail.com
ou au 06 78 30 77 45**

Les Copines et les Copains des carrelets de la Rance

L'Association des Copines et des Copains des Carrelets de la Rance (ACCCR) a vu le jour le 10 Septembre 2022. Depuis que la population a pris connaissance de cette volonté farouche de préserver et sauvegarder ce beau patrimoine, l'intérêt pour le projet associatif ne cesse de grandir. Ce succès s'est encore vérifié le samedi 4 février lors de notre réunion publique de présentation de l'association à La Vicomté sur Rance puisque 65 personnes étaient présentes.

La presse a contribué largement à faire connaître ce projet et nous tenons à l'en remercier. Qu'il s'agisse du Petit Bleu, de Ouest-France ou du Télégramme, les articles et reportages étaient de grande qualité.

L'ACCCR a été créée sous l'impulsion des maires de la Vicomté sur rance (Alain Brombin) et de Saint-Samson sur Rance (Loïc Lorre). Sans eux, ce projet de réhabilitation et de valorisation des cabanes à carrelets n'aurait pas vu le jour.

La réunion publique du 4 février a été très conviviale, à l'image de l'état d'esprit de l'association. Des participants motivés, venus de loin pour certains (plus de 250 kms), qui ont à cœur de s'investir dans le projet d'une manière ou d'une autre. Les Vicomtoises et Vicomtois étaient en nombre. Outre la présentation de l'association, nous avons fait part des démarches engagées auprès des différents services de l'État concernés par le projet. C'est dans ce cadre que très prochainement sera déposé le dossier de demande d'autorisation de travaux.

Les échanges dans la salle furent riches et les questions nombreuses, signe de l'intérêt porté à ce projet. Il semble que les réponses apportées ont satisfait l'assemblée. C'est une belle aventure qui nous attend que celle de la protection d'un tel patrimoine qui a été classé « Patrimoine national immatériel » depuis février 2021 par le Ministère de la Culture. Nous lançons un appel à nous rejoindre.

Composition du Conseil d'Administration :

Président Jean-François RIMASSON , Secrétaire Philippe LAMY, Trésorier Marc FEUNTEUN, Membres Alain BROMBIN, Loïc LORRE, Laetitia GUILLEMANT, François LANG, Pascal HAMON, Eric ROBERT, Ronan THEBAULT, Rémy MENNESSON

Pour les informations :

Tél : 06 77 84 17 34
Mail : accr22690@orange.fr

La Turbine

Des vacances circassiennes !

Pendant les vacances scolaires, l'association la Turbine propose des stages de découverte des arts du cirque : boule d'équilibre, fil d'ariane, rouleau américain, monocycle, mais aussi agrès aériens, acrobatie et jeu d'acteur !



L'association installe pour l'occasion un portique dans la salle des associations et accueille les enfants de 6 à 16 ans, pour quelques jours de stage de découverte.

Les stages sont encadrés par des formateurs diplômés.



Si vous êtes intéressé par le prochain stage des vacances d'avril, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à l'association : **laturbine.cirque@gmail.com** et vous recevrez les informations dès que les dates seront fixées.



vie culturelle et sociale

La Nuit de la Lecture

La nuit de la lecture a été mise en place par le Ministère de la Culture en 2017. Chaque bibliothèque souhaitant y participer organise l'animation de son choix aux dates arrêtées au niveau national. Cette année, cette manifestation était proposée du 19 au 22 janvier sur le thème de la Peur...



Photo Catherine Davy Le Télégramme

Un bon moment de convivialité au cœur de l'hiver

Après une première édition en 2019, notre bibliothèque a proposé une soirée à tous les lecteurs adultes le samedi 21 janvier. 30 personnes environ sont retrouvées dans le centre culturel.

Sans se limiter à la peur, chacun a pu présenter un livre coup de cœur, lire un extrait de roman, livrer une citation, partager un texte mis en musique, lire un poème et même un conte pour le plaisir de tous, adultes et aussi quelques enfants présents.

Le partage autour des livres s'est accompagné de celui de tartes et gâteaux apportés par les participants et du vin chaud offert par la bibliothèque municipale.

Atelier numérique pour les enfants : Initiation au traitement de texte

Durant les vacances d'hiver, l'Espace numérique a animé un atelier d'initiation au traitement de texte pour les enfants de 10 à 11 ans en classe de CM2.

Les jeunes participants ont pratiqué la mise en forme des textes avec un logiciel libre conçu pour les enfants et ils se sont exercés à la dactylographie pour acquérir précision et rapidité lors de la saisie des textes. Une compétence qui leur sera utile au collège et tout au long de leur scolarité

L'atelier était ouvert aux enfants des trois communes associées (Pleudihen-sur-Rance et Saint-Hélen)



L'église Sainte-Anne à l'origine de la création de notre commune

La Vicomté-sur-Rance est un démembrement de l'ancienne paroisse primitive de Pleudihen (aujourd'hui Pleudihen-sur-Rance) et devient une paroisse distincte par décret du 9 juillet 1870. En effet, après l'édification de la nouvelle église en 1869 qui remplace la chapelle tréviale de Sainte-Anne-des-Airettes, bâtie en 1778 et démolie vers 1900, la Vicomté est séparée de celle de Pleudihen et érigée en paroisse.

La commune de Vicomté-sur-Rance est créée par décret du 7 avril 1877, son territoire étant détaché de celui de Pleudihen. Et c'est le 1er janvier 1878 que le décret devient effectif.

L'église fut bâtie grâce aux dons des habitants, sans aucun secours du gouvernement, comme le rappelle l'inscription sculptée sur la façade ouest: « Église bâtie par la foi de ses habitants ».L'architecte dinannais P. Launay en dressa les plans.

La loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État stipule, dans son article 9, que : "Les édifices affectés au culte lors de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 deviendront la propriété des communes sur le territoire desquelles ils sont situés." Bien que propriétés des communes, ces biens ont été affectés à l'Église catholique, à titre gratuit, exclusif et perpétuel par la loi du 2 janvier 1907. Cette église fait partie intégrante de notre patrimoine et à ce titre doit être préservée et entretenue.

C'est dans ce contexte que la municipalité a procédé à des travaux pour un montant de 20 698,83 euros répartis sur la période 2021-2022. Ils concernent l'entrée devant l'église (11688 euros), le soubassement droit en chêne dans l'église (7316,83 euros), la toiture (1694 euros). Dans les semaines qui viennent, une nouvelle intervention se fera sur la toiture pour des raisons de sécurité (près de 4000 euros). Toujours pour 2023, c'est la porte de l'entrée principale qui sera changée pour plus 10 000 euros. La municipalité a rencontré l'association paroissiale de Pleudihen-Saint Hélen et la Vicomté sur Rance pour évoquer ce sujet et la possibilité de mettre en place une souscription a été évoquée. Affaire à suivre...

Exposition sur la première Guerre Mondiale

Une exposition gratuite s'est tenue dans la salle de la médiathèque du 29 octobre au 13 novembre 2022.

A l'initiative d'un collectionneur vicomtois passionné par cette période, plus de 300 objets authentiques - uniformes, équipement, objets du quotidien,, affiches, armement, photographies, documentations diverses - ont été exposés.

Une centaine de visiteurs ont fréquenté cette exposition ouverte les week-end ainsi qu'aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Une conférence appuyée par un montage vidéo a été donnée le 12 novembre dans la salle des fêtes devant une trentaine de personnes, sur le thème "Août 1914, la mobilisation dans l'arrière pays de St Malo et Dinan et le 1er mois de guerre".

L'heure des bébés à la bibliothèque

Chaque troisième jeudi du mois depuis 7 ans, neuf assistantes maternelles sont fidèles au rendez-vous avec les bénévoles de la bibliothèque.

Elles viennent de Saint-Hélen, de la Vicomté et de Pleudihen et, selon les jeudis entre 32 et 36 tout-petits profitent de ce moment.

Ainsi depuis janvier 2016, ce rendez-vous mensuel offre aux petits de 3 mois à 3 ans, un moment de découverte d'histoires, de livres et de figurines à toucher, de comptines, de musique...

Depuis 3 ans ,deux musiciens (flûte, accordéon) participent aussi régulièrement à cette animation.

Une nouveauté depuis décembre dernier: des tapis de lecture ont été réalisés par une adhérente de la bibliothèque qui rejoint désormais l'équipe pour présenter des histoires et chansons avec ce support nouveau qui ravit les enfants et fait le bonheur de petites mains qui participent activement à la recherche des personnages cachés dans le tapis...

Ces séances sont un agréable moment au cours duquel les adultes s'émerveillent régulièrement de la capacité d'écoute des plus petits, voire des bébés quand la petite boîte à musique se met en marche et annonce le début de cet intermède dans la journée...



Conférence Vos Ados et les écrans.

Comment bien les accompagner dans leurs usages du numérique

Le numérique est de plus en plus présent dans le quotidien des familles, entraînant des nouveaux défis pour la parentalité. Dans le but d'apporter des ressources aux familles vicomtoises pour accompagner ses enfants dans leurs usages du numérique, la mairie de La Vicomté sur Rance a accueilli une conférence sur le thème de "Vos Ados et les écrans".

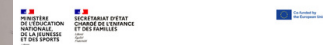
Ce temps d'informations sur les pratiques numériques des jeunes s'est déroulé le 9 février au soir. L'audience a donc pu poser des questions au représentant de l'association e-Enfance

Comment bien protéger ses enfants des menaces d'Internet sans entraver leur désir d'autonomie et leur vie privée ? Comment mettre en place un contrôle parental en accord avec ses enfants ? Pourquoi les réseaux sociaux attirent si fortement les jeunes?...

Allan Lehoux, intervenant salarié de l'association, a répondu à toutes les questions et a développé plusieurs thèmes qui inquiètent les parents tels que le cyberharcèlement, l'utilisation des jeux vidéos et des réseaux sociaux, etc... afin de donner aux parents des clés pour mieux comprendre l'univers numérique de leurs enfants et les accompagner sereinement dans leurs usages d'Internet.

L'intervenant a aussi présenté le travail de protection de l'enfance mené par l'association à travers, notamment du numéro 3018, numéro national pour accompagner les jeunes, victimes de violences numériques et aider leurs parents et les professionnels dans leur rôle d'éducation.

A propos de l'association e-Enfance : Reconnue d'utilité publique, l'Association e-Enfance est précurseur depuis 17 ans dans la protection de l'Enfance sur internet et l'éducation à la citoyenneté numérique. Elle est le point d'entrée unique pour les parents, les enfants, les adolescents et les professionnels sur toutes les problématiques liées à l'univers numérique, ses usages et ses dangers potentiels.



état civil

NAISSANCES



Nous avons eu la joie d'accueillir 11 nouveau-nés
En février : Marceau ARIBART, Izel LEVIN et Côme METIVIER
En juillet : Paul FRÈRE LABRUYÈRE et Yves BOUSQUET
En août : Noam CAVIER et Mayze BOUGIS GABOURG
En octobre : Owen HAVARD
En novembre : Côme CHEDMAIL
En décembre : Louna HAMON et Elyne ROUAULT

DECES



Et le regret de dire adieu à 5 de nos concitoyens
En mars : Gabrielle CLAVÉ
En avril : Jean CAMPION et Catherine BARON
En septembre : Loïc COURTOIS et Marie BONNIER veuve BOUÉTARD

MARIAGES



Un mariage a été célébré
En juillet : Samuel ROGER et Amélie VINCENT

L'équipe enseignante vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2023

L'année scolaire est maintenant bien entamée et, comme tous les ans, les enseignants organisent de nombreux projets pédagogiques. Les élèves de maternelle, dont le fil rouge est le travail sur les émotions, vont se rendre au zoo de la Bourbansais, au cirque de Tréfundel et au planétarium des Champs Libres à Rennes. Les CP, travaillant sur l'univers aquatique, visiteront le grand aquarium de Saint Malo (accompagnés des CE1/CE2) et passeront une journée en bateau sur la Rance. Les CE1/CE2 passeront également une journée avec les CM1/CM2 aux Champs Libres.

Quant aux CM1/CM2, ils seront notamment initiés aux écogestes et aux usages citoyens du numérique. Ils vont également avoir la chance de se rendre à Saint Cyr Coëtquidan sur les traces de résistants durant la seconde guerre mondiale, et ils auront l'opportunité de parfaire leur anglais lors d'une journée à Jersey.

Tous les élèves de l'école vont participer à un projet musical en partenariat avec l'école de musique de Dinan, et vont bénéficier de l'intervention d'étudiants en médecine qui les sensibiliseront aux comportements favorables à la santé.

Cette liste est loin d'être exhaustive (projets théâtre, littérature, cinéma, sport, ...), et nombre de ces projets ne pourraient voir le jour sans l'implication de la municipalité et le financement offert par l'Amicale laïque. Nous remercions vivement ses membres pour leur investissement personnel et leur disponibilité. Ils ont toujours besoin de bonnes volontés pour les aider, n'hésitez pas à les rejoindre !

Le Père Noël à l'école

C'est avec de grands yeux émerveillés que les enfants ont vu le Père Noël, tel un extraterrestre, déambuler dans la salle de restaurant au moment où était servi le repas de Noël.

Aidé de Monsieur Le Maire, le Père Noël a fait sa distribution de bonbons pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Ce fut un moment privilégié que plusieurs élus sont venus partagés avec les enfants.

"Super héros du Net"



Le vendredi 10 février, la classe de Cm2/Cm1 a participé à l'animation "Super-Héros du Net", conduite par m. Allan Lehoux de l'association e-Enfance.org. Cette intervention, conçue pour proposer un véritable moment d'échange autour des pratiques numériques, a pour objectif de donner aux enfants les clefs pour éviter les pièges d'Internet.

L'organisation de cette action de sensibilisation s'inscrit dans le dispositif Conseiller numérique - "Rendre le numérique accessible à tous".



Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 sont ouvertes.

Si vous envisagez d'inscrire votre ou vos enfant(s) à l'école Tiphaine Ragueneil de La Vicomté sur Rance, vous pouvez dès maintenant prendre contact avec la directrice de l'école par téléphone au 09 75 32 54 86, ou par mail à l'adresse suivante : ecole.0220357u@ac-rennes.fr.



L'ANNUAIRE VICOMTOIS

Vos commerces

La Pointe Bar Tabac Restaurant Epicerie, 02 96 83 21 13

du lundi au vendredi , 7h-13h / 17h-19h, et le samedi 8h-13h.

La Vicomtoise, Restaurant cuisine du marché- conserverie, 02 96 41 96 09,

du lundi au samedi

Le Lyvet Gourmand, Restaurant, 02 96 41 45 48

tous les jours, 11h-14h / 19h-21h30.

Le St Patrick, Pizzeria Restaurant Fish & Chips. 02 96 83 21 06,

La Caravane Passe, Foodtruck, 06 76 60 91 85, vente à emporter et livraison à domicile

Taxi La Diligence, 02 96 83 36 34

Garage Wehrle, du mardi au samedi, 8h-12h / 14h-18h, 02 96 83 21 20

Rance IMMO - Agence immobilière - 9, route de Lyvet - 02 96 83 32 45 - contact@rance-immo.com

Vos commerces ambulants, place de la mairie

Lulu Pizza, mercredi soir, 06 01 15 55 49

Gepetto Pizza, jeudi soir, 06 21 01 14 49

Le marché du jeudi matin

Primeur Fruits & Légumes, 7h - 13h. Commande au 06 68 11 01 07

Armements TILLY (pêche), 9h - 13h. Commande au 06 14 42 55 01 - l'actu sur leur page Facebook

Les escargots de Thierry (escargots en coquilles prêts à manger, œufs, crêpes et galettes, confiture maison) 06 88 63 87 37

JESS'Y RÔTISSERIE (Poulets fermiers label rouge, travers de porc et pommes de terre sautées aux oignons, kébabs) - évènements : choix de plats multiples - commande au 07 86 92 15 79 ou au 06 02 24 63 72

Les p'tits délices d'en rilette (bocaux, pâtés, rillettes, paniers garnis) : 06 60 61 67 45

Kristell LEGOUX (fromages et produits locaux) : 06 68 76 84 12

Les services de la commune

Bibliothèque, ouverte lundi 16h30 - 18h30, mercredi 15h30 - 17h30, samedi 10h - 12h

contact: bibliolavicomte@gmail.com

Garderie scolaire, 02 96 83 26 25

Ecole Tiphaine Ragueneil, 09 75 32 54 86

Port de Lyvet, bureau ouvert en saison, d'avril à septembre. 02 96 83 35 57

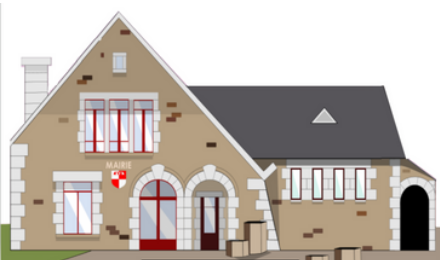
CCAS, contact via la mairie

Conseillère numérique France Service, Nohemy Adrian, 07 88 54 26 14

Numéros utiles

Numéro d'urgence 112, **Gendarmerie** 17, **Pompiers** 18

Cabinet infirmières, 36 bis rue de la mairie sur rdv au cabinet - 02 96 80 41 16 ou 06 30 76 22 01 (Mme CHAUVIN Sonia, Mme BROUAZIN Emily, Mme COROLLEUR Marie)



Ouverte en semaine de 8h30 à 12h30
le mercredi : 8h30-12h30, 13h30-17h



02 96 83 21 41



mairie@la-vicomte-sur-rance.fr



www.la-vicomte-sur-rance.fr